



Viet Tan (Parti pour la Réforme du Vietnam)

*Grâce à un réseau de membres actifs au Vietnam et à travers le monde,
Viet Tan veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques.*

www.viettan.org/fr

8 novembre 2010

Contact:

M. Nguyen Ngoc Binh

+33 (0) 6.63.79.92.56

Le code juridique Orwellien du Vietnam doit être abrogé

Au lieu de répondre aux préoccupations du peuple, le gouvernement communiste du Vietnam utilise le code pénal – et notamment l’Article 88 (propagande contre l’état) et l’Article 79 (tentative de renversement du régime) – pour réprimer toute personne défendant les intérêts du public.

En juillet, les autorités arrêtaient quatre membres du Viet Tan – le Professeur d’université Pham Minh Hoang, le pasteur mennonite Duong Kim Khai, Mme Tran Thi Thuy et M. Nguyen Thanh Tam – pour avoir violé l’Article 79, conséquence de leurs activités en faveur de la démocratie. Les autorités n’ont encore fourni aucune information concernant les lieux de détention ou la santé du Pasteur Khai, de Mme Thuy ou de M. Tam malgré les demandes répétées de leurs familles.

Par la suite, les autorités condamnaient trois militants travailleurs – M. Nguyen Hoang Quoc Hung, Mme Do Thi Minh Hanh et M. Doan Huy Chuong – à de longues peines de prison pour avoir aidé des ouvriers à réclamer des salaires plus élevés. Les autorités ont également condamné six villageois catholiques pour trouble à l’ordre public alors qu’ils protestaient contre la confiscation des terres de leur paroisse.

Dans le même temps, les autorités ont renouvelé leur campagne contre les blogueurs, réduisant les blogueurs tels que Phan Thanh Hai (Saigon Troisième Frère), Le Nguyen Huong Tra (la Fille Do Long) et Nguyen Van Hai (Dieu Cay) au silence. Le Blogueur Dieu Cay n’a pas été libéré à la fin de ses deux ans et six mois de prison, mais a été maintenu en détention et accusé d’avoir violé l’Article 88.

La police de sécurité continue à intimider et à harceler le respect universitaire Vi Duc Hoi, détenu en vertu de l’Article 88. La police continue également à interroger et à menacer l’avocate Le Thi Cong Nhan pour ses textes récents.

Le plus scandaleux est peut être l’arrestation du Docteur en droit Cu Huy Ha Vu survenue le soir du 4 novembre. La police a insinué auprès des médias d’état qu’il avait été arrêté pour avoir eu “une relation inappropriée” avec une femme alors qu’il a été accusé plus tard d’avoir violé l’Article 88. C’est un cas typique de répression du Politburo du Parti communiste envers M. Vu qui s’était occupé de la défense des victimes d’injustice sociale et qui avait porté plainte contre le Premier Ministre Nguyen Tan Dung.

La vague d’arrestations sous divers prétextes juridiques démontre que les dirigeants communistes sont préoccupés par les mouvements d’opposition au sein du parti et la société en général. Les Vietnamiens rejoignent de plus en plus les rangs de protestation pour arrêter l’extraction de la bauxite dans la Région des Hauts Plateaux. Beaucoup n’ont pas peur de demander des comptes au Premier Ministre sur sa responsabilité dans la faillite de la société publique Vinashin.

Viet Tan encourage les défenseurs des droits de l’homme à contester “l’autorité de droit” du Parti communiste vietnamien et à faire pression pour abroger les lois telles que l’Article 88 et l’Article 79 qui limitent la liberté de parole et le droit de participer à des activités politiques pacifiques.

###